

B. Qu'est-ce qu'une personne ?

Mais que nous ayons conscience des choses et que nous soyons libres de suivre la voix de la conscience plutôt que notre instinct ne suffit pas à fonder la moralité. Pour que nous puissions être considérés comme des êtres moraux, donc être jugés, il faut encore que nous soyons responsables de nos actes passés, donc qu'il y ait une certaine continuité temporelle de notre être. C'est encore la conscience qui est au fondement de notre identité « diachronique » (rester la même personne au cours du temps).



1. Conscience, identité et personne morale (Locke)

John Locke (1632-1704), dans son *Essai philosophique concernant l'entendement humain* (1690), montre comment la conscience est la condition nécessaire de toute moralité¹⁸. Pour qu'il y ait un Soi, écrit-il, il faut qu'il y ait à la fois une intelligence, une sensibilité au bonheur et au malheur (et un intérêt pour le bonheur), et enfin une conscience de la durée et de la continuité de l'existence du Soi. Si ces conditions sont réunies, on peut parler alors de *personne*. En effet, ce mot est un terme judiciaire assignant des actions et leur mérite. Seules les personnes peuvent être jugées. Ce qui fonde la justice, donc la moralité, c'est donc la *personnalité* au sens très précis que lui donne Locke : être intelligent, conscient de son bonheur et intéressé à son bonheur, et enfin être conscient de la continuité de soi au cours du temps. C'est grâce à cette dernière condition, en fait que l'homme est responsable : car cette conscience lui fera éviter de commettre des fautes qui pourraient entraîner sa condamnation en justice. Ainsi, ce n'est pas parce que nous reconnaissons que les actes que nous avons commis dans le passé étaient les nôtres que nous pouvons être jugés pour ces actes, que nous *en répondons*, c'est-à-dire que nous en sommes responsables. Ou plus précisément, nous reconnaissons que ces actes passés étaient les nôtres parce que nous les avons fait en connaissance de cause, c'est-à-dire en sachant que notre Moi aurait à en répondre et éventuellement à en subir les conséquences. C'est une projection vers l'avenir au moment de commettre l'acte qui fonde la projection a posteriori vers le passé au moment de reconnaître notre responsabilité. C'est parce que le « Moi du passé » pensait au « Moi du présent » en agissant que le « Moi du présent » peut reconnaître les actes qu'a faits le « Moi du passé » comme les siens.

2. Une personne, c'est une conscience de soi (Chauvier)

A partir de là, on peut définir la *personne* essentiellement par la conscience de soi (et non par le corps), en affirmant que c'est cette conscience de soi qui fonde l'identité temporelle de la personne. Ainsi, si mon esprit était transféré sur un ordinateur, je serais bien toujours la même personne. A contrario, si à la suite d'un accident cérébral mes pensées « repartaient de zéro », vierges de tout souvenir, on pourrait considérer que je suis une nouvelle personne et qu'il ne serait pas moral de me juger pour des actes commis avant mon accident.

Stéphane Chauvier¹⁹ montre ainsi qu'une personne est constituée par les idées de la personne. Une personne n'a pas des pensées, elle *est* ses pensées. Le point de vue de la personne, c'est la personne. Autrement dit, la conscience, c'est la personne. La personne est donc l'ensemble des pensées sur soi conscientes d'être des pensées sur soi : pour être une personne il ne suffit pas de penser qu'« il y a mal à ce ventre » (comme pourrait le penser un animal), il faut encore comprendre que *ce* ventre est *mon* ventre, que ce corps est moi. Une personne, c'est donc une conscience de soi, c'est-à-dire un ensemble de pensées sur soi : que je suis un homme, que je suis grand, naïf, blond, que j'ai un petit chien et une houpette, etc.

¹⁸ John Locke, *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, livre II, chap. 27, § 25-26.

¹⁹ Si ce sujet vous intéresse, vous pouvez lire le petit livre de Stéphane Chauvier, *Qu'est-ce qu'une personne ?* Ce livre est très court et analyse de manière *assez* claire et *assez* poussée la notion de personne.

La personne n'est donc pas un corps mais un ensemble de propriétés (qualités, prédicats, attributs) concernant un corps. C'est un oignon sans noyau. Bref, ce qui fait qu'une personne est la même personne, c'est qu'elle se pense comme une même personne, c'est qu'elle n'est pas schizophrène, c'est qu'elle conserve la même conscience de soi dans sa mémoire.

3. La capacité de dire « Je »

Ce point de vue trouve son illustration dans la thèse de Kant, selon laquelle la conscience de soi distingue l'homme de l'animal :

Que l'homme puisse posséder le Je dans sa représentation, cela l'élève infiniment au-dessus de tous les autres êtres vivants sur la terre. C'est par là qu'il est une *personne*, et grâce à l'unité de la conscience à travers toutes les transformations qui peuvent lui advenir, il est une seule et même personne, c'est-à-dire un être totalement différent par le rang et par la dignité de *choses* comme les animaux dépourvus de raison, dont nous pouvons disposer selon notre bon plaisir ; et cette différence est présente même quand il ne peut pas encore prononcer le Je, parce que néanmoins il le possède déjà dans sa pensée : de même est-il vrai que toutes les langues, lorsqu'elles parlent à la première personne, pensent nécessairement ce Je, quand bien même elles n'expriment pas cette égoïté par un mot particulier. Car la faculté qui est ici en jeu (celle de penser) est *l'entendement*.

Il faut toutefois remarquer que l'enfant qui sait déjà parler assez convenablement ne commence pourtant que de manière relativement tardive (sans doute un an après environ) à s'exprimer en disant Je, alors qu'auparavant il a si longtemps parlé de lui à la troisième personne (Charles veut manger, marcher, etc.) ; et une lumière semble pour ainsi dire s'être manifestée en lui quand il commence à s'exprimer en disant Je : à partir de ce jour, il ne retourne jamais à son autre façon de parler. Antérieurement, il avait simplement un *sentiment* de lui-même ; désormais, il en a la *pensée*.

Kant, *Anthropologie du point de vue pragmatique* (1798), livre I, § 1

De manière similaire, le psychanalyste français Jacques Lacan (1901-1981) a insisté sur le « stade du miroir », stade à partir duquel l'enfant se reconnaît dans un miroir. Toutefois, la capacité de se reconnaître dans un miroir n'est pas le propre de l'homme. Certains singes en sont capables, comme le prouve l'expérience suivante : si on leur fait une tache sur la tête et qu'on les met face à un miroir, ils cherchent à enlever la tache en se frottant la tête. Faut-il en conclure que ces singes n'ont pas un simple *sentiment* de soi comme la plupart des animaux mais une véritable *conscience* de soi ? La question reste ouverte...

Conclusion



Vous vouliez une conclusion. En voici une, qui répond aussi à vos remarques à chaque fois que je parlais des animaux : « On ne peut pas savoir ce qui se passe dans leur tête ! » disiez-vous, avec raison. Voici donc un petit conte :

Tchouang-tseu et Houei-tseu se promenaient sur un pont de la rivière Hao.

TCHOUANG-TSEU : – Voyez comme les poissons se promènent tout à leur aise ! C'est là la joie des poissons.

HOUEI-TSEU : – Comment savez-vous ce qu'est la joie des poissons ? Vous n'êtes pas un poisson.

TCHOUANG-TSEU : – Comment savez-vous que je ne sais pas ce qu'est la joie des poissons ? Vous n'êtes pas moi.

HOUEI-TSEU : – Si, n'étant pas vous, je ne puis savoir ce que vous pensez, n'étant pas un poisson vous ne pouvez pas savoir ce qu'est la joie des poissons.

TCHOUANG-TSEU : – Vous m'avez demandé comment je savais ce qu'est la joie des poissons. Vous avez donc admis que je le savais, puisque vous m'avez

demandé comment. Comment je le sais ? Je le sais parce que je suis
ici, sur le pont de la rivière Hao.



Nous avons étudié la conscience selon trois aspects importants. Mais pour véritablement comprendre la conscience, il faut comprendre son envers : l'inconscient. Passons donc au cours suivant.